

Léopold Sédar Senghor

Léopold Sédar Senghor, né le 9 octobre 1906 à Joal, au Sénégal, et mort le 20 décembre 2001 à Verson, en France, est un homme d'Etat français puis sénégalais, poète, écrivain, et premier président de la République du Sénégal (1960-1980). Il fut aussi le premier Africain à siéger à l'Académie française. Il a également été ministre en France avant l'indépendance de son pays.

Il est le symbole de la coopération entre la France et ses anciennes colonies pour ses partisans ou du néocolonialisme français en Afrique pour ses détracteurs.

Sa poésie, fondée sur le chant de la parole incantatoire, est construite sur l'espoir de créer une Civilisation de l'Universel, fédérant les traditions par-delà leurs différences. Par ailleurs, il approfondit le concept de négritude, notion introduite par Aimé Césaire qui la définit ainsi : « La négritude est la simple reconnaissance du fait d'être noir, et l'acceptation de ce fait, de notre destin de Noir, de notre histoire et de notre culture ». »

Sommaire

Biographie

Enfance et jeunesse (1906-1928)

Études supérieures

Début de carrière dans l'enseignement

Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

Homme d'État

Dans la France coloniale (1945-1960)

République parlementaire bicéphale (1960-1962)

Crise politique et institutionnelle (1962-1963)

Régime présidentiel fort et fin du multipartisme (1963-1976)

Réinstauration du multipartisme et démission anticipée (1976-1980)

Francophonie

Académicien (1983)

Obsèques (2001)

Poésie

Négritude

Politique

Mandats électifs

Conseil municipal

Assemblée nationale

Sénat de la Communauté

Présidence de la République

Fonctions gouvernementales

Secrétaire d'État

Ministre conseiller

Une reconnaissance internationale

Décorations

Doctorats *honoris causa*

Distinctions académiques

Récompenses

Hommages

Publications

Poèmes

Essais

Littérature de jeunesse

Bibliographie

Notes et références

Voir aussi

Articles connexes

Bibliographie

Discographie

Filmographie

Liens externes

Biographie

Enfance et jeunesse (1906-1928)

Léopold Sédar Senghor



Léopold Sédar Senghor, en 1975.

Fonctions

Président de la République du Sénégal

7 septembre 1960 – 31 décembre 1980
(20 ans, 3 mois et 24 jours)

Élection 5 septembre 1960
(par l'Assemblée fédérale)

Réélection 1^{er} décembre 1963
(au suffrage universel)
25 février 1968
28 janvier 1973
26 février 1978

Premier ministre Abdou Diouf

Président du Conseil Mamadou Dia

Prédécesseur Poste créé

Successeur Abdou Diouf

Titulaire du fauteuil 16 de l'Académie française

2 juin 1983 – 20 décembre 2001
(18 ans, 6 mois et 19 jours)

Prédécesseur Antoine de Lévis-Mirepoix

Successeur Valéry Giscard d'Estaing

Député français

21 octobre 1945 – 5 décembre 1958
(13 ans, 1 mois et 14 jours)

Circonscription Sénégal et Mauritanie

Législature Assemblée constituante
I^{re}, II^e et III^e (IV^e République)

Groupe politique SFIO (1945-1948)
IOM (1948-1958)

Président de la Fédération du Mali

17 janvier – 20 août 1960
(7 mois et 3 jours)

Prédécesseur Fonction créée

Successeur Fonction supprimée

Ministre conseiller de la République française

23 juillet 1959 – 19 mai 1961
(1 an, 9 mois et 26 jours)

Président Charles de Gaulle

Gouvernement Michel Debré

Léopold Sédar Senghor naît le 9 octobre 1906^z à Joal, petite ville côtière située au sud de Dakar, Sénégal. Son père, Basile Diogoye Senghor, est un commerçant catholique. Originaire de Djilor, sa mère, Gnilane Ndiémé Bakhoum, morte en 1948, que Senghor appelle dans *Élégies* « Nylane la douce », appartient à l'ethnie sérère et à la lignée *Tabor* mais a des origines peules. C'est la troisième épouse de Basile Diogoye Senghor, dont elle aura quatre filles et deux garçons. Le prénom sérère *Sédar* signifie « qu'on ne peut humilier ». Son prénom catholique « Léopold » lui fut donné par son père en souvenir de Léopold Angrand, riche commerçant métis ami et employeur ponctuel de son père³. Avant son baptême, Sédar Gnilane (il était alors d'usage que le prénom du fils fût accompagné de celui de sa mère), futur Léopold, passe les premières années de sa vie chez sa famille maternelle, les Bakhoum. Puis de retour chez son père, le jeune Léopold fréquente plus tard la maison catholique de Joal (auprès du père Dubois) où il apprend le catéchisme et les premiers rudiments de la langue française. Senghor commence ses études au Sénégal, d'abord chez les Pères Spiritains à Ngazobil pendant six ans, puis à Dakar au collège-séminaire François Libermann et au cours secondaire de la rue Vincens, qui s'appellera plus tard le lycée Van-Vollenhoven et aujourd'hui lycée Lamine-Guèye. Il est déjà passionné de littérature française. Bon élève, il réussit le baccalauréat, notamment grâce au français et au latin. Le directeur du lycée et ses professeurs recommandent d'envoyer Senghor poursuivre ses études en France. Il obtient une demi-bourse de l'administration coloniale et quitte pour la première fois le Sénégal à l'âge de 22 ans.

Études supérieures

Senghor arrive à Paris en 1928. Cela marque le début de « seize années d'errance », selon ses dires. Il étudie en classes préparatoires littéraires au lycée Louis-le-Grand (grâce à l'aide du député du Sénégal Blaise Diagne) et également à la faculté des lettres de l'université de Paris. À Louis-le-Grand, il côtoie Paul Guth, Henri Queffélec, Robert Verdier et Georges Pompidou, avec qui il se lie d'amitié. Il y rencontre également Aimé Césaire pour la toute première fois. Il obtient en 1931 une licence de lettres.

Début de carrière dans l'enseignement

En 1935, il est reçu au concours d'agrégation de grammaire⁴ après une première tentative non couronnée de succès. Il est le premier Africain lauréat de ce concours. Pour s'y présenter il a dû faire une demande de citoyenneté⁵, il possédait auparavant le statut de sujet français.

Il commence sa carrière de professeur de lettres classiques⁶ au lycée Descartes à Tours, puis est muté, en octobre 1938, au lycée Marcelin-Berthelot de Saint-Maur-des-Fossés, dans la région parisienne (une stèle y commémore son passage). Outre ses activités d'enseignant, il suit des cours de linguistique négro-africaine dispensés par Lilius Homburger à l'École pratique des hautes études et ceux de Marcel Cohen, Marcel Mauss et de Paul Rivet à l'Institut d'ethnologie de l'université de Paris.

Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

En 1939, Senghor est enrôlé comme fantassin de 2^e classe dans un régiment d'infanterie coloniale. Il est affecté au 31^e régiment d'infanterie coloniale, régiment composé d'Africains, malgré l'acquisition de la citoyenneté par Senghor en 1932. Le 20 juin 1940, il est arrêté et fait prisonnier par les Allemands à La Charité-sur-Loire. Il est interné dans divers camps de prisonniers (Romilly, Troyes, Amiens). Il est ensuite transféré au Frontstalag 230 de Poitiers, un camp de prisonniers réservé aux troupes coloniales. Les Allemands voulaient le fusiller le jour même de son incarcération ainsi que les autres soldats noirs présents. Ils échapperont à ce massacre en s'écriant « Vive la France, vive l'Afrique noire ». Les Allemands baissent leurs armes car un officier français leur fait comprendre qu'un massacre purement raciste nuirait à l'honneur de la race aryenne et de l'armée allemande. Senghor facilite l'évasion de deux soldats français. Il est transféré au camp des As à Saint-Médard-en-Jalles, près de Bordeaux où il est emprisonné du 5 novembre 1941 jusqu'en début d'année 1942⁷, il est libéré, pour cause de maladie. Au total, Senghor passera deux ans dans les camps de prisonniers, temps qu'il consacra à la rédaction de poèmes⁸. Il reprend ses activités d'enseignant et participe à la résistance dans le cadre du Front national universitaire⁹.

Homme d'État

Dans la France coloniale (1945-1960)

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il devient communiste. Il reprend la chaire de linguistique à l'École nationale de la France d'outre-mer qu'il occupera jusqu'à l'indépendance du Sénégal en 1960. Au cours d'un de ses voyages de recherche sur la poésie sérère au Sénégal, le chef de file local des socialistes, Lamine Guèye, lui propose d'être candidat à la députation. Senghor accepte et est élu député à l'Assemblée nationale française, où les colonies viennent d'obtenir le droit d'être représentées. Représentant la circonscription du Sénégal et de la Mauritanie, il se démarque de Lamine Guèye au sujet de la grève des cheminots de la ligne Dakar-Niger. Guèye vote contre car le mouvement social paralyse la colonie alors que Senghor soutient le mouvement, ce qui lui vaut une grande popularité.

Le 12 septembre 1946, Senghor se marie avec Ginette Éboué (1923-1992), attachée parlementaire au cabinet du ministre de la France d'Outre-mer et fille de Félix Éboué, ancien gouverneur général de l'Afrique-Équatoriale française (AEF) ; avec qui il eut deux fils : Francis-Arphang (né le 20 juillet 1947) et Guy-Wali (né le 28 septembre 1948, décédé en 1983 à la suite d'une chute du cinquième étage de son appartement de Paris. Senghor lui consacra le poème « Chants pour Naëtt », repris dans le recueil de poèmes *Nocturnes* sous le titre « Chants pour Signare »¹⁰).

Fort de son succès, il quitte l'année suivante la section africaine de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) qui avait soutenu financièrement en grande partie le mouvement social, et fonde avec Mamadou Dia le Bloc démocratique sénégalais (1948), qui remporta les élections législatives de 1951. Lamine Guèye perd son siège.

Il est partisan d'un modèle associatif d'union des États confédérés au sujet des territoires africains, s'opposant à Félix Houphouët-Boigny, qui préférait les territoires aux fédérations¹¹.

Réélu député en 1951 comme indépendant d'Outre-mer, il est secrétaire d'État à la présidence du Conseil dans le gouvernement Edgar Faure du 1^{er} mars 1955 au 1^{er} février 1956, devient maire de Thiès au Sénégal en novembre 1956 puis ministre conseiller du gouvernement Michel Debré, du 23 juillet 1959 au 19 mai 1961¹². Il fut aussi membre de la commission chargée d'élaborer la constitution de la Cinquième République, conseiller général du Sénégal, membre du Grand Conseil de l'Afrique occidentale française et membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Secrétaire d'État à la présidence du Conseil des ministres français

1^{er} mars 1955 – 24 janvier 1956
(10 mois et 23 jours)

Président René Coty
Gouvernement Edgar Faure II

Biographie

Date de naissance 9 octobre 1906
Lieu de naissance Joal (AOF)
Date de décès 20 décembre 2001
Lieu de décès Verson (France)
Nationalité Française
Sénégalaise
Parti politique BDS (1948-1957)
BPS (1957-1958)
UPS (1958-1976)
PS (1976-2001)

Père Basile Diogoye Senghor
Mère Gnilane Ndiémé Bakhoum
Conjoint Ginette Éboué (1946-1956)
Colette Hubert (1957-2001)
Enfants Francis-Arphang
Guy-Wali
Philippe-Maguilen
Profession Poète
Écrivain
Religion Catholicisme



Présidents de la République du Sénégal

Entre-temps, il avait divorcé de sa première épouse en 1956 au terme d'un long procès devant les autorités ecclésiastiques qui avait abouti à déclarer nul — fait rare — ce premier mariage, et s'était remarié l'année suivante avec Colette Hubert¹³, une Française née en 1925 de l'union de Jean Roger Hubert et Marie Thaïs de Betteville, originaire de Normandie, avec qui il eut un fils, Philippe-Maguilen (17 octobre 1958 - 4 juin 1981), décédé dans un accident de la circulation^{14,15} à Dakar. Il consacra le recueil *Lettres d'Hivernage* à sa seconde épouse. Senghor fait paraître en 1964 le premier d'une série de cinq volumes intitulée *Liberté*. Ce sont des recueils de discours, allocutions, essais et préfaces.

Senghor est un fervent défenseur du fédéralisme pour les États africains nouvellement indépendants, une sorte de « Commonwealth à la française ». Le 13 janvier 1957, une « convention africaine » est créée. La convention réclame la fondation de deux fédérations en Afrique française. Senghor se méfie de la balkanisation de l'AOF, composée de huit petits États¹⁶. Le fédéralisme n'obtenant pas la faveur des pays africains, il décide de former, avec Modibo Keita, l'éphémère fédération du Mali avec l'ancien Soudan français (l'actuel Mali). La fédération du Mali est constituée en janvier 1959 et regroupe le Sénégal, le Soudan français, le Dahomey (l'actuel Bénin) et la Haute-Volta (l'actuel Burkina Faso). Un mois après, le Dahomey et la Haute-Volta quittent la fédération refusant sa ratification. Les deux fédéralistes se partagent les responsabilités. Senghor assure la présidence de l'Assemblée fédérale. Modibo Keita prend la présidence du gouvernement. Les dissensions internes provoquent l'éclatement de la fédération du Mali. Le 20 août 1960, le Sénégal proclame son indépendance et le 22 septembre, Modibo Keita proclame l'indépendance de la République soudanaise qui devient la République du Mali.



Drapeau de la Fédération du Mali.

République parlementaire bicéphale (1960-1962)

Élu le 5 septembre 1960 à l'unanimité de l'Assemblée fédérale¹⁷, Senghor préside la toute nouvelle République du Sénégal. Il est l'auteur de l'hymne national sénégalais, *le Lion rouge*.

Au sommet de cette jeune république parlementaire bicéphale (de type quatrième République), le président du Conseil, Mamadou Dia, est chargé de la mise en place du plan de développement à long terme du Sénégal tandis que le président de la République, Senghor, est chargé des relations internationales. Les deux hommes entrent rapidement en conflit.

Il se tient proche des anciennes puissances coloniales sur le plan diplomatique. Ainsi, il vote à l'ONU pour valider le coup d'État de Joseph Kasa-Vubu contre Patrice Lumumba au Congo, ou encore s'oppose au projet de référendum d'autodétermination en Algérie supervisé par l'ONU¹⁸.



Réception de Sylvanus Olympio en 1960.

Crise politique et institutionnelle (1962-1963)

En décembre 1962, le président du Conseil, Mamadou Dia, prononce un discours sur « les politiques de développement et les diverses voies africaines du socialisme » à Dakar ; il prône le « rejet révolutionnaire des anciennes structures » et une « mutation totale qui substitue à la société coloniale et à l'économie de traite une société libre et une économie de développement » et revendique une sortie planifiée de l'économie arachidière¹⁹. Cette déclaration, à caractère souverainiste, heurte les intérêts français et inquiète les marabouts qui interviennent dans le marché de l'arachide. Cela motive Senghor à demander à ses amis députés de déposer une motion de censure contre le gouvernement²⁰.

Jugeant cette motion irrecevable (la « primauté du parti dominant sur l'État » étant remise en cause), Mamadou Dia tente d'empêcher son examen par l'Assemblée nationale au profit du Conseil national du parti, en faisant évacuer la chambre le 17 décembre et en faisant empêcher son accès par la gendarmerie. Il se justifie en estimant qu'en vertu de l'état d'urgence (encore en vigueur depuis l'éclatement de la fédération du Mali, le 20 août 1960), il était en droit de prendre des « mesures exceptionnelles pour la sauvegarde de la République ». La motion est tout de même votée dans l'après-midi au domicile du président de l'Assemblée nationale, Lamine Guèye.

Mamadou Dia est arrêté le lendemain et accusé de « tentative de coup d'État » avec 4 autres ministres, Valdiodio N'diaye, Ibrahima Sarr, Joseph Mbaye et Alioune Tall. Ils sont traduits devant la Haute Cour de justice du Sénégal du 9 au 13 mai 1963 ; alors que le procureur général ne requiert aucune peine, ils sont condamnés à 20 ans d'emprisonnement au centre spécial de détention de Kédougou (Sénégal oriental).



Valdiodio N'diaye (ministre de l'intérieur), Mamadou Dia (président du Conseil) et Léopold Sédar Senghor en 1960 à Dakar.

Le procureur général de l'époque, Ousmane Camara, revient sur le déroulement du procès dans une autobiographie publiée en 2010 : « Je sais que cette haute cour de justice, par essence, par sa composition, (ndlr : on y retrouve des députés ayant voté la motion de censure), a déjà prononcé sa sentence, avant même l'ouverture du procès (...) La participation de magistrats que sont le Président (Ousmane Goundiam), le juge d'instruction (Abdoulaye Diop) et le procureur général ne sert qu'à couvrir du manteau de la légalité une exécution sommaire déjà programmée »²¹.

Lors de leur incarcération, des personnalités comme Jean-Paul Sartre, le pape Jean XXIII ou encore François Mitterrand demandent leur libération mais en vain. Parmi leurs avocats durant cette période, on compte Abdoulaye Wade et Robert Badinter. Cet épisode dramatique de l'Histoire du Sénégal reste un sujet délicat car de nombreux politologues et historiens considèrent cet événement comme la première véritable dérive politicienne de la part du régime senghorien^{22, 23, 24}.

Régime présidentiel fort et fin du multipartisme (1963-1976)

À la suite de cet événement, Senghor instaure un régime présidentiel autoritaire (seul son parti, l'UPS, est autorisé). Le 22 mars 1967 Senghor échappe à un attentat; le coupable est condamné à mort.

En mai et juin 1968, les étudiants de l'Université de Dakar présentent leurs revendications et se mettent en grève. Rapidement, l'université et les établissements secondaires de Dakar sont occupés ou bloqués. L'Union démocratique des étudiants sénégalais (UDES) produit un appel en direction des syndicats appelant à renverser le gouvernement. En accord avec l'ambassadeur français, Senghor fait évacuer l'université et les établissements secondaires. L'Union nationale des travailleurs sénégalais (UNTS) réagit à l'expulsion en lançant un appel à la grève générale, qu'il retire néanmoins quelques heures après. Le soir même, Senghor annonce dans un discours la mise en place de l'état d'urgence, accompagné d'un couvre-feu et de la mise sous contrôle des lieux stratégiques par l'armée. Plusieurs décisions mettent fin au mouvement : L'université est fermée pour deux ans, les étudiants sénégalais sont enrôlés de force dans l'armée, les étudiants africains non-sénégalais sont expulsés et les étudiants non-africains qui ont participé au mouvement également. Les professeurs qui ont soutenu le mouvement



Léopold Sédar Senghor à Amsterdam avec Beatrix des Pays-Bas en 1974.

étudiant en refusant de corriger les examens sont révoqués. Considérant que cette révolte est sous influence chinoise, tous les ressortissants chinois présents au Sénégal sont expulsés, à l'exception de ceux travaillant dans la culture du riz. Cette révolte largement soutenue par la population dans tous les secteurs ébranle le régime²⁵. Senghor doit accéder à certaines revendications comme celle d'avoir un Premier ministre²⁶ ainsi que des augmentations des plus bas salaires²⁷.

Durant les années 1970, Senghor réussit à mettre en place un système éducatif performant. Le 27 mars 1974, il gracie Mamadou Dia et les anciens ministres coaccusés après onze années de détention.

Réinstauration du multipartisme et démission anticipée (1976-1980)

Il réinstaura le multipartisme en mai 1976 (limité à trois courants : socialiste, communiste et libéral, puis quatre, les trois précédents rejoints par le courant conservateur).

Senghor démissionne de la présidence, avant le terme de son cinquième mandat, en décembre 1980. Abdou Diouf, Premier ministre, le remplace à la tête du pouvoir, en vertu de l'article 35 de la Constitution.

Francophonie

Il soutient la fondation de la Francophonie et fut le vice-président du Haut-Conseil de la Francophonie.

En 1962, il est l'auteur de l'article fondateur « le français, langue de culture » (http://www.esprit.presse.fr/review/articl_e.php?code=6320)²⁸ dont est extraite la célèbre définition : « La Francophonie, c'est cet Humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre ».

Il théorise un idéal de francophonie universelle qui serait respectueuse des identités et imagine même une collaboration avec les autres langues latines.

En 1969, il envoie des émissaires à la première conférence de Niamey (17 au 20 février) avec ce message²⁹ :

« La création d'une communauté de langue française sera peut-être la première du genre dans l'histoire moderne. Elle exprime le besoin de notre époque où l'homme, menacé par le progrès scientifique dont il est l'auteur, veut construire un nouvel humanisme qui soit, en même temps, à sa propre mesure et à celle du cosmos. »

Il est considéré, avec Habib Bourguiba (Tunisie), Hamani Diori (Niger) et Norodom Sihanouk (Cambodge), comme l'un des pères fondateurs de la Francophonie.

En 1971, Sédar Senghor devient le parrain de la Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme à Champagny dans la Haute-Saône. Musée d'une ville qui fut la seule à écrire un cahier de doléance pour l'abolition de l'esclavage³⁰.

En 1982, il a été l'un des fondateurs de l'Association France et pays en voie de développement dont le principal objectif était de faire prendre conscience des problèmes de développement que connaissent les pays du Sud, dans le cadre d'une refonte des données civilisatrices. Il fut aussi membre du comité d'honneur de la Maison internationale des poètes et des écrivains de Saint-Malo.

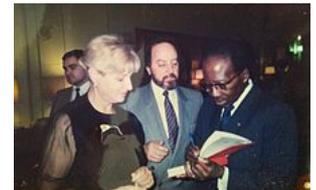


Senghor en visite à Francfort en 1981.

Académicien (1983)

Après avoir été désigné Prince des poètes en 1978, il est élu à l'Académie française le 2 juin 1983, au 16^e fauteuil, où il succède au duc de Lévis-Mirepoix³¹. Il est le premier Africain à siéger à l'Académie française, celle-ci poursuivant ainsi son processus d'ouverture après l'entrée de Marguerite Yourcenar. La cérémonie par laquelle Senghor entre dans le cercle des Immortels a lieu le 29 mars 1984, en présence du président de la République François Mitterrand.

Il a également été membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Touraine, dès sa fondation en 1988, en souvenir de ses jeunes années de professeur agrégé au lycée de Tours.



Senghor signant une autographe à l'Université de Genève (1988).

Obsèques (2001)



Le Baobab et le Pommier, un hommage à Léopold Sédar Senghor à Verson (Calvados).

En 1993, paraît le dernier volume des *Liberté* : « Liberté 5 : le dialogue des cultures ».

Malade, Senghor passe les dernières années de son existence auprès de son épouse, à Verson, en Normandie, où il décède le 20 décembre 2001³². Ses obsèques ont lieu le 29 décembre 2001 à Dakar, organisées par le président Abdoulaye Wade et en présence d'Abdou Diouf, ancien président, de Raymond Forni, président de l'Assemblée nationale française, et de Charles Josselin, secrétaire d'État français auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Francophonie. Jacques Chirac (« La poésie a perdu un maître, le Sénégal un homme d'État, l'Afrique un visionnaire et la France un ami »³³) et Lionel Jospin, respectivement président de la République française et Premier ministre de l'époque, ne s'y rendent pas. Ce manque de reconnaissance suscite une vive polémique, et le parallèle est fait ^[Par qui ?] avec les tirailleurs sénégalais qui, après avoir contribué à la libération de la France, ont dû attendre plus de 40 ans pour avoir le droit de percevoir une pension équivalente à celle de leurs homologues français. L'académicien Erik Orsenna, lui-même très attaché au Sénégal et à l'Afrique, écrit dans *Le Monde* un point de vue intitulé : « J'ai honte »³⁴. Dans les milieux littéraires et poétiques, l'absence des deux premiers responsables politiques français à ces obsèques est encore plus sévèrement jugée. On a pu lire : « S'évitant de voir

leur vision étriquée du monde confrontée à l'ampleur de la puissance intellectuelle du poète africain, d'un point de vue purement ontologique, leur absence même est un hommage suprême rendu au chantre de la francophonie. »^[réf. nécessaire]. Son corps repose au cimetière catholique Bel-Air à Dakar, où l'y rejoint sa veuve Colette Senghor en 2019¹³.

Le fauteuil numéro 16 de l'Académie française laissé vacant par la mort du poète sénégalais, c'est un autre ancien président, Valéry Giscard d'Estaing, qui le remplace. Comme le veut la tradition, il rend hommage à son prédécesseur lors d'un discours de réception donné le 16 décembre 2004³⁵. Confronté au puzzle senghorien, il décide de présenter les différentes facettes de Senghor « De l'élève appliqué, puis de l'étudiant déraciné ; du poète de la contestation anti-coloniale et anti-esclavagiste, puis du chantre de la négritude ; et enfin du poète apaisé par la francisation d'une partie de sa culture, à la recherche lointaine, et sans doute ambiguë, d'un métissage culturel mondial ».

Le 29 novembre 2014, le président de la République française François Hollande, en marge du sommet de la francophonie organisé à Dakar, se recueille sur la tombe de Léopold Sédar Senghor et déclare qu'« au nom de l'ensemble de mes prédécesseurs et du peuple français, il était important que je vienne dire ce que nous avons comme reconnaissance et gratitude à l'égard du président Senghor », et inaugure un musée Senghor, aménagé dans l'ancienne résidence privée du président sénégalais³⁶.

Le 18 novembre 2019, Colette Senghor décède dans sa maison de Verson. Comme promis dès 2004, la maison et les biens s'y trouvant devraient être légués à la commune de Verson en contrepartie d'une ouverture de la maison au public. Un comité scientifique et culturel réunissant le musée du Quai Branly - Jacques-Chirac, la direction régionale des Affaires culturelles de Normandie, la Région Normandie, l'Institut mémoires de l'édition contemporaine, l'Université de Caen-Normandie, et la Communauté urbaine Caen la Mer a été constitué afin de réfléchir au devenir des archives et de la maison. Il est présidé par le philosophe sénégalais Souleymane Bachir Diagne³⁷.

Poésie

La poésie de Senghor demeure intrinsèquement liée à l'engagement de la **négritude** désirant revaloriser une Afrique dépossédée de sa langue et de son histoire. Pour considérer la poésie de Senghor on ne peut donc dissocier le poète de l'homme politique. Son écriture de la négritude évolue au fil de ses recueils depuis la prise en compte de la culture noire en elle-même pour tendre vers un Absolu : l'avènement d'une Civilisation de l'Universel. Senghor se fait ambassadeur d'un esprit nouveau défendant un univers aux valeurs métisses. À titre d'exemple, le recueil *Éthiopiennes* associe une racine grecque *aethiops* signifiant « brûlé », « noir » à un espace géographique africain.

Senghor définissant la négritude de manière plus subjective que Césaire (qui en a une conception plus politique) celle-ci trouve des ramifications stylistiques : « Voilà quelles sont les valeurs fondamentales de la négritude : un rare don d'émotion, une ontologie existentielle et unitaire, aboutissant, par un surréalisme mystique, à un art engagé et fonctionnel, collectif et actuel, dont le style se caractérise par l'image analogique et le parallélisme asymétrique » (« Liberté 3 » p. 469).

Négritude

Dans les années 1930, il se lie avec d'autres intellectuels de la diaspora d'Afrique notamment à travers la *Revue du monde noir* et le salon littéraire de Paulette Nardal. Il y côtoie Jean Price Mars, René Maran, Aimé Césaire, Léon-Gontran Damas, Léopold Moumé Etia et d'autres intellectuels.

Alors qu'il était étudiant, il créa en compagnie du Martiniquais Aimé Césaire et du Guyanais Léon-Gontran Damas la revue contestataire *L'Étudiant noir* en 1934. C'est dans ces pages qu'il exprimera pour la première fois sa conception de la **négritude**, notion introduite par Aimé Césaire, dans un texte intitulé « Négrerie ». Césaire la définit ainsi : « La négritude est la simple reconnaissance du fait d'être noir, et l'acceptation de ce fait, de notre destin de Noir, de notre histoire et de notre culture ». Quant à lui, Senghor affirme : « la négritude, c'est l'ensemble des valeurs culturelles du monde noir, telles qu'elles s'expriment dans la vie, les institutions et les œuvres des Noirs. Je dis que c'est là une réalité : un nœud de réalités »³⁸.

Dans son livre *Bergson postcolonial : L'élan vital dans la pensée de Léopold Sédar Senghor et de Mohamed Iqbal* (2011), le philosophe sénégalais Souleymane Bachir Diagne affirme l'existence d'affinités entre la pensée senghorienne, et notamment sa conception de l'intuition liée à la négritude, et la conception bergsonienne, s'élevant ainsi contre ceux ayant critiqué Senghor, tels Stanislas Spero Adotevi (*Négritude et négrologue*, 1970), au motif qu'il aurait adopté la position de Lévy-Bruhl sur le caractère intuitif de la « pensée pré-logique » ou « primitive »³⁹. Selon l'interprétation de Bachir Diagne, l'intuition serait rattachée à la négritude non pas en ce que celle-ci serait une catégorie raciale, mais plutôt une catégorie esthétique, autorisant ainsi Senghor, dans le chapitre « La révolution de 1889 [année de parution de l'*Essai sur les données immédiates de la conscience*] et la civilisation de l'universel » de *Ce que je crois* (Paris, 1988), à qualifier Claudel ou Péguy de « poètes nègres »³⁹.

La négritude sera critiquée entre autres par Yambo Ouologuem dans *Le Devoir de violence* (1968) et par le concept de tigritude de Wole Soyinka, Nobel de littérature 1986.

Dans les années 1960, Aimé Césaire estime que le mot « négritude » risque de devenir une « notion de divisions » lorsqu'il n'est pas remis dans son contexte historique des années 1930 et 1940⁴⁰.

Politique

Bien que socialiste, Senghor se tient à l'écart des idéologies marxiste et anti-occidentale devenues populaires dans l'Afrique postcoloniale, favorisant le maintien de liens étroits et forts avec la France et le monde occidental. Beaucoup y voient une contribution décisive à la stabilité politique du pays — qui demeure une des rares nations africaines à n'avoir jamais connu de coup d'État et où la transmission du pouvoir se soit toujours effectuée pacifiquement. S'il retient certains éléments de la pensée de Marx, Senghor juge le marxisme dans son ensemble inadapté aux réalités africaines : il réfute notamment les concepts d'athéisme et de lutte des classes — celle-ci jugée contraire à la tradition africaine d'unanimité et de conciliation — et adopte une démarche spiritualiste inspirée de Pierre Teilhard de Chardin. Senghor théorise une « voie africaine du socialisme » qui assurerait aux Africains l'abondance tout en développant les forces productives. Le socialisme vu par Senghor, explicitement non communiste, se marie avec le concept de **négritude** et à une réflexion sur l'essence de l'africanité. Sur le plan économique, l'élément clef du socialisme théorisé par Senghor sont les **coopératives villageoises**, qui marient traditions africaines et valeurs démocratiques : sur le plan international, l'objectif du socialisme africain doit être, après avoir réussi la décolonisation sans violence, de parvenir à une « décolonisation culturelle et économique » en contestant le système **impérialiste** qui pèse sur les pays producteurs⁴¹.

Mandats électifs

Conseil municipal

- 1956 : maire de Thiès.

Assemblée nationale

- 1945-1946 : **député français**, élu dans la circonscription du Sénégal et de la Mauritanie ;
- 1946 : **député français**, élu dans la circonscription du Sénégal et de la Mauritanie ;
- 1946-1951 : **député français**, élu dans la circonscription du Sénégal et de la Mauritanie ;
- 1951-1955 : **député français**, élu dans la circonscription du Sénégal et de la Mauritanie.



Léopold Sédar Senghor avec Habib Bourguiba et Mohamed Sayah (Carthage, 1980).

Sénat de la Communauté

- 1959-1960 : sénateur de la Communauté française.

Présidence de la République

- 1960-1963 : président de la République du Sénégal ;
- 1963-1968 : président de la République du Sénégal ;
- 1968-1973 : président de la République du Sénégal ;
- 1973-1978 : président de la République du Sénégal ;
- 1978-1980 : président de la République du Sénégal.

Fonctions gouvernementales

Secrétaire d'État

- 1^{er} mars 1955 – 24 janvier 1956 : secrétaire d'État à la présidence du Conseil dans le gouvernement Edgar Faure.

Ministre conseiller

- 23 juillet 1959 – 19 mai 1961 : ministre conseiller du gouvernement Michel Debré.

Une reconnaissance internationale

Décorations

-  Grand-croix de l'ordre national du Lion (Sénégal)
-  Grand-cordon de l'ordre du Mérite (Sénégal)
-  Grand-croix de la Légion d'honneur (France)
-  Grand-croix de l'ordre national du Mérite (France)
-  Commandeur de l'ordre des Palmes académiques (France)
-  Commandeur de l'ordre des Arts et des Lettres (France)
-  Croix de combattant 1939-1945 (France)
-  Grand-cordon de l'ordre de Mugunghwa (en), Corée du Sud
-  Grand-croix avec collier de l'ordre de la Rose blanche (Finlande)
-  Collier de l'ordre d'Isabelle la Catholique (Espagne)
-  Médaille commémorative de la célébration du 2 500e anniversaire de la fondation de l'empire perse (État impérial d'Iran)
-  Chevalier grand-croix au grand cordon de l'ordre du Mérite de la République italienne (Italie)
-  Grand Collier de l'ordre de Sant'Iago de l'Épée (Portugal)
-  Grand-cordon de l'ordre de la République (Tunisie)
-  Chevalier de l'ordre de Pie IX (Vatican)



Timbre commémoratif de Moldavie.

Doctorats *honoris causa*

Il est docteur *honoris causa* de trente-sept universités, parmi lesquelles :

- Université Paris-Sorbonne
- Université Harvard
- Université Yale
- Université Oxford
- Université catholique de Louvain
- Université de Montréal
- Université Laval
- Université de Vienne
- Université Johann Wolfgang Goethe de Francfort-sur-le-Main
- Université de Salzbourg
- Université Paris-Descartes
- Université de Bordeaux
- Université de Strasbourg
- Université Nancy-II
- Université de Padoue
- Université de Salamanque
- Université fédérale de Bahia
- Université d'Évora



Léopold Sédar Senghor docteur honoris causa à l'Université de Salamanque.

Distinctions académiques

- Membre de l'Académie française ;
- Membre correspondant de l'Académie bavaroise ;
- Membre étranger de l'Académie des sciences morales et politiques ;

- Membre étranger de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux ;
- Membre étranger de l'Académie des sciences d'outre-mer ;
- Membre étranger de la Black Academy of Arts and Letters ;
- Membre étranger de l'Académie Mallarmé ;
- Membre étranger de l'Académie du royaume du Maroc.

Récompenses

Il est le récipiendaire de nombreux prix et récompenses :

- Médaille de la Reconnaissance franco-alliée 1939-1945 ;
- Médaille d'or du prix de la langue-française de l'Académie française (1963) ;
- Médaille d'or du mérite poétique du prix international Dag-Hammarskjöld (1965) ;
- Médaille d'or de la CISAC (Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs) ;
- Grand prix international de poésie de la Société des poètes et artistes de France (1963) ;
- Grand prix littéraire international Rouge et Vert (1966) ;
- Prix de la Paix des libraires allemands (1968) ;
- Prix littéraire de l'Académie internationale des arts et lettres de Rome (1969) ;
- Grand prix international de poésie de la Biennale de Knokke-le-Zoute (1970) ;
- Prix Guillaume-Apollinaire (1974) ;
- Couronne d'or des soirées poétiques de Struga (1975)^[42] ;
- Prince en poésie 1977, décerné par l'association littéraire française « L'Amitié par le livre » ;
- Prix littéraire Prince-Pierre-de-Monaco (1977) ;
- Prix mondial Cino-Del-Duca (1978) ;
- Prix international du livre, attribué par le Comité international du livre (Communauté mondiale du livre, UNESCO, 1979) ;
- Prix pour ses activités culturelles en Afrique et ses œuvres pour la paix, décerné par le président Sadate (1980) ;
- Premier prix mondial Aasan ;
- Prix Alfred-de-Vigny (1981) ;
- Prix Athénaï, à Athènes (1985) ;
- Prix international du Lion d'or, Venise (1986) ;
- Prix Louise-Michel, Paris (1986) ;
- Prix du Mont-Saint-Michel, aux Rencontres poétiques de Bretagne (1986) ;
- Prix Intercultura, Rome (1987).

Hommages

Les hommages à travers le monde :

- Aéroport international Léopold-Sédar-Senghor ;
- Plaque commémorative, située dans la ville de Québec, au Québec ;
- L'université internationale de langue française d'Alexandrie inaugurée en 1990 porte son nom ;
- La passerelle franchissant la Seine au niveau de la rue de Solférino et des Tuileries a reçu son nom en 2006 ;
- Le collège de Corbeny (Aisne) porte son nom, en souvenir de l'un de ses parents qui avait combattu sur le Chemin des Dames, tout proche ;
- Le collège d'Ifs dans le département du Calvados porte son nom.
- Le lycée régional polyvalent du Canada, basé à Évreux dans l'Eure et construit en 1995, est rebaptisé lycée Léopold-Sédar-Senghor à sa mort ;
- Le 10 octobre 2007, l'espace culturel Léopold-Sédar-Senghor fut inauguré dans la ville du May-sur-Èvre (Maine-et-Loire) dirigée par son neveu, Auguste Senghor ;
- Le 18 mars 1995 l'espace culturel Léopold-Sédar-Senghor est inauguré dans la ville de Verson (Calvados) ;
- Le 10 novembre 2007 fut inaugurée la nouvelle école Léopold-Sédar-Senghor (élémentaire) à Clamart, dans les Hauts-de-Seine, en hommage à l'homme de lettres, académicien d'origine africaine et 1^{er} président du Sénégal, en présence du représentant de l'ambassadeur du Sénégal en France ;
- Un pont portant son nom reliant la ville de Saint-Sébastien-sur-Loire à l'île de Nantes a été inauguré le 3 septembre 2010 ;
- Plusieurs bibliothèques (ou encore médiathèques) portent le nom de Léopold Sédar Senghor en France, comme à Amiens, au Havre ou encore à Sainte-Foy-lès-Lyon etc. ;
- *Timbre poste de l'indépendance du Sénégal*, 4 avril 1961 ;
- En 1988, Léopold Sedar Senghor inaugurait personnellement le nouveau Centre Culturel Etterbeek (Bruxelles) qui allait porter son nom Espace Senghor ;
- Un buste (portrait) est réalisé en 1978 par le grand sculpteur Arno Breker (1900 – 1991) ;
- Œuvre commémorative réalisé par le sculpteur Michel Audiard au sein du Jardin des Prébendes d'Oé à Tours. La plaque fait notamment référence à l'attachement de Sédar Senghor pour ce jardin à travers notamment son poème *Jardin des Prébendes*[2] (<https://www.flickr.com/photos/tourainesereine/2335155060/>) ;
- Une rue porte son nom au centre-ville de la ville tunisienne de Sfax ;
- Son nom a été donné à une des promotions de l'École nationale d'administration française : promotion Léopold-Sédar-Senghor (2002 – 2004) (l'élève actuellement le plus célèbre de cette promotion est E. Macron).
- L'école maternelle-primaire Léopold-Sédar-Senghor à Port-gentil (Gabon)



Espace Léopold S. Senghor, à Bruxelles.



Statue de Léopold Sédar Senghor (Dakar).



Plaque à la mémoire de Léopold Sédar Senghor dans l'enceinte du Château de Caen.

Publications

Poèmes

- *Chants d'ombre*, poèmes, Éditions du Seuil, 1945
- *Départ*, poème, Édition Poèmes perdus, 1964
- *Hosties noires*, poèmes, Le Seuil, 1948
- *Guélowar ou prince*, poèmes, Le seuil, 1948
- *Éthiopiennes*, Le Seuil, 1956
- *Nocturnes*, poèmes, Le Seuil, 1961
- *Lettres d'hivernage*, poèmes, Le Seuil, 1973
- *Chant pour Jackie Thomson*, poèmes, 1973
- *Élégies majeures*, poèmes, Le Seuil, 1979
- *Élégie pour Philippe-Maguilen Senghor pour orchestre de jazz et chœur polyphonique*, 3 gravures de Vieira de Silva (*Soudainement; La terre; Le ciel*), Éditions Jeanne Bucher, 1986.
- *Le Lion rouge* (hymne national sénégalais)
- *Poèmes divers*, Le Seuil, 1990
- *Hosties noires* (regroupe *Prière de paix* et *Élégie pour Martin Luther King*), lithographies de Nicolas Alquin, Les Bibliophiles de France, 2006

Essais

- *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, précédée de *Orphée noir* par Jean-Paul Sartre, PUF, 1948
- Liberté 1 : *Négritude et humanisme*, discours, conférences, Le Seuil, 1964
- Liberté 2 : *Nation et voie africaine du socialisme*, discours, conférences, Le Seuil, 1971
- Liberté 3 : *Négritude et civilisation de l'Universel*, discours, conférences, Le Seuil, 1977.
- Liberté 4 : *Socialisme et planification*, discours, conférences, Le Seuil, 1983
- Liberté 5 : *Le Dialogue des cultures*, Le Seuil, 1992
- *La Poésie de l'action*, dialogue, Stock, 1980
- *Dialog mit Afrika und dem Islam* (avec Mohamed Talbi), Tübingen, Mohr Siebeck, 1987
- *Ce que je crois : Négritude, francité, et civilisation de l'universel*, Grasset, 1988

Littérature de jeunesse

- *La Belle Histoire de Leuk-le-Lièvre*⁴³ (avec Abdoulaye Sadj), Hachette, 1953.

Bibliographie

- Jean-Pierre Langellier, *Léopold Sédar Senghor*, Perrin, Paris, 2021, 400 p. (ISBN 978-2-262-07724-2)

Notes et références

- ↑ http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/aime-cesaire/negritude.asp.
- ↑ Son acte de baptême indique le 15 août 1906, sa fiche d'état civil le 9 octobre et certains membres de sa famille font état d'une autre date (Christian Roche, *Léopold Sédar Senghor : le président humaniste*, Toulouse, Privat, mars 2006, 239 p. (ISBN 2-7089-6860-2), p. 16). Voir la généalogie de la famille Senghor sur la base généalogique roglo.eu.
- ↑ Sylvie Coly et Pierre Gomez (éds.), *La Gambie : Dynamiques de l'altérité : Actes du colloque international organisé par la Faculté des Lettres et Sciences de l'Université de Gambie du 7 au 9 novembre 2012*, t. 1, L'Harmattan, 2015.
- ↑ http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/?q=agregsecondaire_laureats&annee_op=%3D&annee%5Bvalue%5D=1935&annee%5Bmin%5D=&annee%5Bmax%5D=&nom=&periode=All&concours=7&items_per_page=10&page=2.
- ↑ Senghor est né à Joal, ville située en dehors de la zone administrative directe limitée en 1890 aux communes de Dakar, Gorée et Rufisque et Saint-Louis. Seuls les habitants de ces quatre communes pouvaient bénéficier du statut de « citoyen français », les autres demeuraient sujets français (Christian Roche, *Léopold Sédar Senghor : le président humaniste*, Toulouse, Privat, mars 2006, 239 p. (ISBN 2-7089-6860-2), p. 19).
- ↑ Le dossier de carrière de Léopold Sédar Senghor est conservé aux Archives nationales sous la cote F/17/30418/B.
- ↑ Site de Saint-Médard en Jalles (http://saint-medard-en-jalles.fr/18-actualites/5340-quinzaine-de-l-egalite-de-la-diversite-et-de-la-citoyennete.html)
- ↑ Cette expérience est consignée dans un rapport découvert en 2010 aux Archives nationales par le chercheur allemand Raffael Scheck : Benoît Hopquin, « Un document inédit de Léopold Sédar Senghor », *Le Monde*, 16 juin 2011 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/livres/article/2011/06/16/un-document-inedit-de-leopold-sedar-senghor_1536779_3260.html), consulté le 6 mars 2021)
- ↑ Léopold Sédar SENGHOR » (http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/leopold-sedar-senghor), sur *academie-francaise.fr* (consulté le 7 mars 2021)
- ↑ http://www.grioo.com/files/200601/SenghorPHF.doc.
- ↑ « Léopold Sédar Senghor : « Je vous dis que la France est un arbre vivant » (29 janvier 1957) » (http://www2.assemblee-nationale.fr/decoouvrir-l-assemblee/histoire/grands-moments-d-eloquence/leopold-sedar-senghor-je-vous-dis-que-la-france-est-un-arbre-vivant-29-janvier-1957), assemblée-nationale.fr, consulté le 16 mai 2016.
- ↑ « Gouvernement Michel Debré » (http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/gvt5rep.asp#debr%C3%A9), Assemblée nationale (consulté le 11 février 2015).
- ↑ Jean-Pierre Langellier, « Colette Senghor, épouse et muse de l'ancien président du Sénégal, est morte » (https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2019/11/20/colette-senghor-epouse-et-muse-de-l-ancien-president-du-senegal-est-morte_6019915_3382.html), sur *lemonde.fr*, 20 novembre 2019 (consulté le 24 novembre 2019)
- ↑ "Guy et Philippe Senghor: le destin cruel d'une famille" (https://www.dakaractu.com/Guy-et-Phillipe-Senghor-le-destin-cruel-d-une-famille_a9093.html) sur *www.dakaractu.com*.
- ↑ "A la découverte de Francis Arfang Senghor, l'unique fils vivant du Président Léopold Sedar Senghor" (https://www.leral.net/A-la-decouverte-de-Francis-Arfang-Senghor-l-unique-fils-vivant-du-President-Leopold-Sedar-Senghor_a175257.html) sur *www.leral.net*, 1er juillet 2016.
- ↑ Côte d'Ivoire, Dahomey, Guinée, Haute-Volta, Mauritanie, Niger, Sénégal et Soudan.
- ↑ « Léopold Sédar Senghor (1906 - 2001) : Biographie » (http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=6385), Assemblée nationale (consulté le 11 février 2015).
- ↑ Said Bouamama, *Figures de la révolution africaine*, 2014, La Découverte
- ↑ « Philippe Bernard, « Mamadou Dia », Le Monde, 29 janvier 2009 (ISSN 0395-2037) », *Le Monde*, n° 29 janvier 2009, 2009 (ISSN 0395-2037) (https://www.worldcat.org/issn/0395-2037&lang=fr).
- ↑ Roland Colin, *Sénégal notre pirogue, au soleil de la liberté*, Paris, Présence Africaine, 2007, 405 p. (ISBN 978-2-7087-0782-5 et 2-7087-0782-5).

21. Ousmane Camara, *Mémoires d'un juge africain. Itinéraire d'un homme libre*, Paris, Karthala, 2010, 312 p. (ISBN 978-2-8111-0389-7, lire en ligne (<https://books.google.com/books?id=WwWJ4sV3ngEC&printsec=frontcover>)), p. 122.
22. « Mamadou Dia | ****MINTSP**** » (<http://www.interieur.gouv.sn/mamadou-dia/>), sur www.interieur.gouv.sn (consulté le 4 mai 2016).
23. « Mamadou Dia, un monument de l'histoire politique du Sénégal - Jeune Afrique » (<http://www.jeuneafrique.com/146855/archives-thematique/mamadou-dia-un-monument-de-l-histoire-politique-du-s-n-gal/>), sur <http://www.jeuneafrique.com/>, 25 janvier 2009.
24. « Valdiodio N'diaye » (<http://www.interieur.gouv.sn/valdiodio-n-diaye/>), sur www.interieur.gouv.sn, 17 octobre 2015 (consulté le 5 mai 2016).
25. *Mai 1968 en Afrique : Révolte étudiante et solidarité internationale*, <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article2325>.
26. *Les Événements de mai 1968 : Les enseignements socio-politiques, 43 ans après !*, http://www.xibar.net/Les-Evenements-de-mai-1968-Les-enseignements-socio-politiques-43-ans-apres-_a35480.html.
27. Maurice Vaisse, *Mai 68 vue de l'étranger : les événements dans les archives diplomatiques françaises*, Paris, éditions du CNRS, 2008, 224 p.
28. SENGHOR Leopold Sedar, « le français, langue de culture » (<http://www.esprit.presse.fr/review/article.php?code=6320>), revue *Esprit*, « Le français, langue vivante » (http://www.esprit.presse.fr/review/details.php?code=1962_11), 1962.
29. Souvenirs de la première conférence de Niamey (http://agora.qc.ca/fr/ancophonie.nsf/Documents/Jean-Marc_Leger--Souvenirs_de_la_premiere_conference_de_Niamey_par_Jean-Marc_Leger).
30. « Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme » (<http://www.champagney.fr/index.php?ldPage=1333110173>), sur *le site de la mairie de Champagny*.
31. Voir le discours de Senghor en hommage à son prédécesseur [1] (http://www.academie-francaise.fr/immortels/discours_reception/senghor.html) prononcé le 29 mars 1984.
32. Revue de presse du 20 décembre 2001 à l'occasion de la mort de Senghor (<http://www.sangonet.com/SenghorLS/SenghorDCD.html>).
33. « Senghor LS : décès à 95 ans » (<http://www.sangonet.com/SenghorLS/SenghorDCD.html>).
34. « J'ai honte », publié dans l'édition du 5 janvier 2002 (<http://www.sangonet.com/FichPtsdevevuite/HonteEOIss.html>).
35. « Discours de M. Valéry Giscard d'Estaing » (<http://www.academie-francaise.fr/discours-de-reception-et-reponse-de-m-jean-marie-rouart>).
36. Martine Jacot, « François Hollande répare les erreurs de la France au Sénégal » (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2014/11/30/francois-hollande-repare-les-erreurs-de-la-france-au-senegal_4531635_3212.html), *lemonde.fr*, 29 novembre 2014.
37. « Près de Caen, la maison des Senghor sera ouverte au public : une procédure de legs en cours », *Liberté - Le Bonhomme libre*, 23 décembre 2019 (lire en ligne (https://actu.fr/normandie/verson_14738/pres-caen-maison-senghor-sera-ouverte-public-une-procedure-leg-s-cours_29848364.html)).
38. Liberté 11, Négritude et Humanisme, p. 9.
39. Yala Kisukidi, « Bergson, penseur postcolonial ? » (http://www.nonfiction.fr/article-4318-bergson_penseur_postcolonial_.htm), recension de « Bergson postcolonial : L'élan vital dans la pensée de Léopold Sédar Senghor et de Mohamed Iqbal » (2011) de Souleymane Bachir Diagne, dans *Non-fiction*, 3 mars 2011.
40. Amzat Boukari-Yabara, *Une histoire du panafricanisme*, 2014, p. 280
41. Jacques Droz (directeur), *Histoire générale du socialisme, tome 4 : de 1945 à nos jours*, Presses universitaires de France, 1978, pages 321-328.
42. « Discours de M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à l'occasion de l'inauguration des "soirées poétiques de Struga" » (<http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001312/131267f.pdf>), sur <http://www.unesco.org/new/en/unesco/resources/online-materials/publications/unesdoc-database/>, 28 août 2003 (consulté le 26 janvier 2018)
43. *"La belle histoire de Leuk le lièvre"* de Léopold Sedar Senghor (<http://www.ecoledeslettres.fr/actualites/litteratures/la-belle-histoire-de-leuk-le-lievre-de-leopold-sedar-senghor-et-abdoulaye-sadji/>) et Abdoulaye Sadji.

Voir aussi

Articles connexes

- *Éthiopiennes*, revue culturelle créée par Senghor en 1975
- L'Université des Mutants, créée par lui et Roger Garaudy à l'île de Gorée
- L'Institut français Léopold Sédar Senghor à Dakar
- Le stade Léopold Sédar Senghor et l'aéroport international du même nom, à Dakar
- Liste d'écrivains sénégalais et littérature sénégalaise
- Histoire du Sénégal
- Politique au Sénégal
- Crise politique de décembre 1962 (Sénégal)
- Indépendants d'outre-mer

Sur les autres projets Wikimedia :

Léopold Sédar Senghor (https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:L%C3%A9opold_S%C3%A9dar_Senghor?uselang=fr), sur Wikimedia Commons

Bibliographie

- (fr) *Léopold Sédar Senghor : bibliographie*, Dakar, Bureau de documentation de la Présidence de la République, 1982 (2^e édition), 158 p.
- (fr) Moustapha Tambaou, « bibliographie de Léopold Sédar Senghor », Dakar, *Éthiopiennes*, revue trimestrielle de culture négro-africaine, n^o 40-41, nouvelle série - 1^{er} trimestre 1985 - volume III n^o 1-2.
- (fr) Yvan Venev (sous la dir. de M^{me} Matcheu Madjeu), *La première bibliographie mondiale de Léopold Senghor, membre de l'Académie française (1100 publications) (1943-1995)*, vol. I : *La partie chronologique et l'index des noms de personnes*, Paris, Académie francophone, 1999, 119 p. (ISBN 2913417019).
- (fr) Joseph-Roger de Benoist, *Léopold Sédar Senghor*, avec un témoignage de Cheikh Hamidou Kane, Paris, Beauchesne, 1998, 304 p. (ISBN 270101378X).
- (fr) Jean-Pierre Biondi, *Senghor ou La tentation de l'universel*, Paris, Denoël, 1993, 197 p. (ISBN 2207240401).
- (fr) André-Patient Bokiba (sous la dir. de), *Le Siècle Senghor*, Publications du Département de littératures et civilisations africaines de l'université Marien Ngouabi de Brazzaville, Congo), Paris, L'Harmattan, 2001, 256 p. (ISBN 2747510719).
- (fr) André-Patient Bokiba, *Le Paratexte dans la littérature africaine francophone : Léopold Sédar Senghor et Henri Lopes*, Paris, L'Harmattan, 2006, 186 p. (ISBN 2296009778).
- (fr) Hervé Bourges, *Léopold Sédar Senghor : lumière noire*, Paris, Mengès, 2006, 183 p. (ISBN 2856204678).
- (fr) Mamadou Cissé, « De l'assimilation à l'appropriation : essai de glottopolitique senghorienne », *Sudlangues* n^o 8, 2007. (Texte sur le site de Sudlangues (<http://www.sudlangues.sn/spip.php?article116>)).
- (fr) Sophie Courteille, *Léopold Sédar Senghor et l'art vivant au Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 2006, 199 p. (ISBN 2296019005).
- (fr) Daniel Delas (sous la direction de), « Senghor et la musique », *Le Français dans le monde*, n^o 344, Paris, Organisation internationale de la francophonie, 2006, 104 p.
- (fr) Daniel Delas, *Léopold Sédar Senghor : le maître de langue*, Croissy-Beaubourg, Aden, 2007, 301 p. (ISBN 9782848400877).
- (fr) Jean-Michel Djian, *Léopold Sédar Senghor, genèse d'un imaginaire francophone* ; suivi d'un entretien avec Aimé Césaire, Gallimard, 2005, 253 p. (ISBN 2070776018).

- (fr) Pierre Dumont, Corinne Méné-Caster, Raphaël Confiat (coord.), *Senghoriana : éloge à l'un des pères de la négritude*, Archipélie, n^o 2, juin 2011, 224 p. (ISBN 9782748364279).
- (fr) Daniel Garrot, *Léopold Sédar Senghor critique littéraire*, Dakar, Les nouvelles éditions africaines, 1978, 154 p. (ISBN 2723604187).
- (fr) René M. Gnaléga, *La Cohérence de l'œuvre poétique de Léopold Sédar Senghor*, Abidjan, Nouvelles éditions ivoiriennes, 2001, 111 p. (ISBN 2844871062).
- (fr) Armand Guibert et Nimrod, *Léopold Sédar Senghor*, Paris, Seghers (Poètes d'aujourd'hui), 2006, 364 p. (ISBN 2232122751).
- (fr) Robert Jouanny, *Senghor : « le troisième temps » : documents et analyses critiques*, Paris, L'Harmattan, 2002, 220 p. (ISBN 2747525368).
- (fr) Chaker Lajili, *Bourguiba-Senghor, deux géants de l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2008, 487 p. (ISBN 978-2-296-06781-3).
- (fr) Buata Malela, *Comme le lamantin va boire à la source. Le mythe de l'Afrique unitaire chez L. S. Senghor*, Latitudes noires, 1, Paris, Homnisphères, 2003, p. 185-200.
- (fr) Nicolas Martin, *Senghor et le monde : la politique internationale du Sénégal*, Paris, ABC, 1979, 176 p. (ISBN 2858091080).
- (fr) Babacar Ndiaye et Waly Ndiaye, *Présidents et ministres de la République du Sénégal*, Dakar, 2006 (2^e édition), 462 p.
- (fr) Christian Roche, *L'Europe de Léopold Sédar Senghor*, Toulouse, Privat, 2001, 126 p. (ISBN 2708969331).
- (fr) Christian Roche, *Léopold Sédar Senghor : le président humaniste* (préface d'Abdou Diouf), Toulouse, Privat, 2006, 239 p. (ISBN 2708968602).
- (fr) François de Saint-Cheron, *Senghor et la terre*, Paris, Éditions Sang de la Terre, 1988, 138 p. (ISBN 2869850336).
- (fr) Njami Simon, *C'était Senghor*, Paris, Fayard, 2006, 326 p. (ISBN 2213629765).
- (fr) Marcien Towa, *Léopold Sédar Senghor, négritude ou servitude ?*, Yaoundé, Éditions CLE, 1971, 115 p. (ISBN 2723500063).
- (fr) Étienne Traoré, *Léopold Sédar Senghor : le malheur de la conscience négro-africaine et ses fondements socio-historiques*, Dakar, université de Dakar, 1974, 155 p. (mémoire de maîtrise de philosophie).
- (fr) Janet G. Vaillant, *Vie de Léopold Sédar Senghor : noir, français, africain* (préface d'Abdou Diouf, postface de Souleymane Bachir Diagne, traduit de l'anglais américain par Roger Meunier), Paris, Karthala, 2006, 448 p. (ISBN 2845867573).
- (en) William Kluback, *Léopold Sédar Senghor: from politics to poetry*, New York, P. Lang, 1997, (ISBN 0820434884).
- (en) Sebastian Okechukwu Mezu, *The poetry of Leopold Sedar Senghor*, Londres, Heinemann, 1973, 101 p. (ISBN 0435186507).
- (en) Janice S. Spleth, *Léopold Sédar Senghor*, Boston, Twayne Publishers, 1985, 184 p. (ISBN 0805766162).
- (fr) Roland Colin, *Sénégal notre pirogue, au soleil de la liberté*, Paris, Présence Africaine, 2007, 405 p.
- (fr) Abdoulatif Coulibaly, *Le Sénégal à l'épreuve de la démocratie, enquête sur 50 ans de lutte et de complots au sein de l'élite socialiste*, Paris, L'Harmattan, 1999, 254 p.
- Souleymane Bachir Diagne, *Léopold Sédar Senghor : l'art africain comme philosophie*, Riveneuve Éditions, 2007
- Souleymane Bachir Diagne, *Bergson postcolonial. L'élan vital dans la pensée de Léopold Sédar Senghor et de Mohamed Iqbal*, CNRS éditions, 2011.

Discographie

- Léopold Sédar Senghor : enregistrements historiques*, présentés par Philippe Sainteny, RFI : INA ; Frémeaux & associés, Vincennes, 2006, 1 CD + 1 brochure (20 p.).
- Léopold Sédar Senghor par lui-même*, entretiens avec Patrice Galbeau, INA/France Culture, 2006, 1 CD (126 min).

Filmographie

- Courts métrages de Paulin Soumanou Vieyra : *Les présidents Senghor et Modibo Keita* (1959) ; *Une nation est née* (1961) ; *Voyage du président Senghor en Italie* (1963) ; *Voyage présidentiel en URSS* (1963) ; *Voyage du président Senghor au Brésil* (1964) ; *Le Sénégal au festival national des arts nègres* (1966).
- Léopold Sédar Senghor, au rythme du poème*, de Béatrice Soulé, Le Poisson volant, RTS, PRV, France 3, 1996, 48 min (VHS) ; 2008 (DVD).
- Léopold Sédar Senghor, entre deux mondes*, de Jean-Noël Jeanneney et Pierre Beuchot, La Sept Arte, INA, Paris, 1997, 94 min (VHS).
- Lettre à Senghor*, de Samba Félix Ndiaye, Cinémathèque Afrique, Les Fabriques de la Vanne, Sénégal, 1998, 52 min.
- L.S. Senghor, Éthiopiennes*, de Philippe Richard, CNED, Poitiers, L'École des lettres, 2004 ? (cop. 1998), VHS (66 min) + 1 livret (77 p.).
- Un chant nègre : Léopold Sédar Senghor*, de Jean-Denis Bonan, Bibliothèque publique d'information, Paris, 2007, 52 min (DVD).
- Président Dia*, de William Mbaye, Les films Mama Yandé et Ina, 2013, 55 min - [vidéo] Visionner la vidéo (<https://vimeo.com/176677335>) sur *Vimeo*.

Liens externes

- Notices d'autorité : Fichier d'autorité international virtuel (<http://viaf.org/viaf/110151491>) - International Standard Name Identifier (<http://isni.org/isni/0000000122841060>) - CiNii (<http://ci.nii.ac.jp/author/DA03034596?l=en>) - Bibliothèque nationale de France (<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb119244261>) (données (<http://data.bnf.fr/ark:/12148/cb119244261>)) - Système universitaire de documentation (<http://www.idref.fr/027132234>) - Bibliothèque du Congrès (<http://id.loc.gov/authorities/n80032782>) - Gemeinsame Normdatei (<http://d-nb.info/gnd/11861326X>) - Bibliothèque nationale de la Diète (<http://id.ndl.go.jp/auth/ndlna/00456107>) - Bibliothèque nationale d'Espagne (http://catalogo.bne.es/uhtbin/authoritybrowse.cgi?action=display&authority_id=XX874298) - Bibliothèque royale des Pays-Bas (<http://data.bibliotheken.nl/id/thes/p069030154>) - Bibliothèque nationale de Pologne (<http://mak.bn.org.pl/cgi-bin/KHW/makwww.exe?BM=01&IM=05&TX=&NU=01&WI=A11839739>) - Bibliothèque universitaire de Pologne (<http://nukat.edu.pl/aut/n%20%2095019522>) - Bibliothèque nationale de Suède (<http://libris.kb.se/auth/91059>) - Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (<http://data.rero.ch/02-A000147931>) - Bibliothèque nationale d'Australie (<http://nla.gov.au/anbd.aut-an36138688>) - Base de bibliothèque norvégienne (<https://authority.bibsys.no/authority/rest/authorities/html/90092162>) - Bibliothèque universitaire de Zagreb (http://katalog.nsk.hr/F/?func=direct&doc_number=000081724&local_base=nsk10) - Bibliothèque nationale tchèque (<http://aut.nkp.cz/jn20000701583>) - WorldCat (<http://www.worldcat.org/identities/lccn-n80-032782>)
- Notices dans des dictionnaires ou encyclopédies généralistes : BlackPast (<https://www.blackpast.org/global-african-history/senghor-leopold-sedar-1906-2001/>) - Brockhaus Enzyklopädie (<https://brockhaus.de/ecs/enzy/article/senghor-leopold-sedar>) - Deutsche Biographie (<http://www.deutsche-biographie.de/11861326X.html>) - Dizionario di Storia ([http://www.treccani.it/enciclopedia/leopold-sedar-senghor_\(Dizionario-di-Storia\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/leopold-sedar-senghor_(Dizionario-di-Storia)/)) - Enciclopedia italiana ([http://www.treccani.it/enciclopedia/leopold-sedar-senghor_\(Enciclopedia-Italiana\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/leopold-sedar-senghor_(Enciclopedia-Italiana)/)) - Enciclopedia De Agostini (<http://www.sapere.it/enciclopedia/Senghor,+Léopold+Sédar.html>) - Encyclopædia Britannica (<https://www.britannica.com/biography/Leopold-Senghor>) - Encyclopædia Universalis (<https://www.universalis.fr/encyclopedie/leopold-sedar-senghor/>)

Encyclopédie Treccani (<http://www.treccani.it/enciclopedia/leopold-sedar-senghor>) · *Gran Enciclopèdia Catalana* (<https://www.enciclopedia.cat/EC-GEC-0061811.xml>) · *Hrvatska Enciklopedija* (<http://www.enciklopedija.hr/Natuknica.aspx?ID=55387>) · *Swedish Nationalencyklopedin* (<https://www.ne.se/uppslagsverk/encyklopedi/lång/leopold-sedar-senghor>) · Munzinger Archiv (<https://www.munzinger.de/search/go/document.jsp?id=00000008488>) · *Proleksis enciklopedija* (<https://proleksis.lzmk.hr/45522>) · *Store norske leksikon* (https://snl.no/Léopold_Sédar_Senghor) · *Visuotinė lietuvių enciklopedija* (<https://www.vle.lt/Straipsnis/leopold-sedar-senghor>)

- Ressources relatives à la littérature : Académie française (membres) (<http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/leopold-sedar-senghor>) · Académie française (lauréats) (<http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/leopold-sedar-senghor>) · Printemps des poètes (<https://www.printempsdespoetes.com/Leopold-Sedar-Senghor>) · (de) Kritisches Lexikon zur fremdsprachigen Gegenwartsliteratur (<https://www.munzinger.de/search/go/document.jsp?id=1800000423>) · (en) Poetry Foundation (<https://www.poetryfoundation.org/poets/leopold-sedar-senghor>)
- Ressources relatives à la vie publique : Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (<http://www.assembly.coe.int/nw/xml/AssemblyList/MP-Details-FR.asp?MemberID=265>) · Sénat (https://www.senat.fr/senateur-communaute/senghor_leopold_sedar0026sc.html) · Base Sycomore (http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=6385)
- Ressources relatives à la musique : Discogs (<https://www.discogs.com/artist/1969203>) · (en) MusicBrainz (<https://musicbrainz.org/artist/86ed970c-1ed7-4372-a872-18c1f95aca90>) · (en) Muziekweb (<https://www.muziekweb.nl/Link/M00000382905/>)
- Ressources relatives à la recherche : *La France savante* (<http://cths.fr/an/prosopo.php?id=100192>) · Persée (<https://www.persee.fr/authority/82082>)
- Ressource relative au spectacle : *Les Archives du spectacle* (https://www.lesarchivesduspectacle.net/?IDX_Personne=27744)
- Ressource relative aux beaux-arts : (en) Musée d'art Nelson-Atkins (<https://art.nelson-atkins.org/people/8795>)
- Ressource relative à l'audiovisuel : Unifrance (<https://www.unifrance.org/annuaires/personne/410691>)
- Site du centenaire de la naissance de Senghor (<http://www.senghor.francophonie.org/>)
- Archives audio et vidéo de l'INA (<http://www.ina.fr/archivespourtous/index.php?action=ft&mc=Senghor,%20L%E9opold%20S%E9dar>) sur Senghor
- Léopold Sédar Senghor (<http://www.rts.ch/archives/tv/culture/destins/3447379-leopold-sedar-senghor.html>), document vidéo de la Radio télévision suisse, daté de 1982.
- Dossier Web Léopold Sédar Senghor, Centre d'Études Africaines, Leiden (<http://www.ascleiden.nl/?q=content/webdossiers/l%C3%A9opold-s%C3%A9dar-senghor>)
- Léon-Gontran Damas et Léopold Sédar Senghor ou la rencontre de deux imaginaires (<http://www.manioc.org/fichiers/V14001>)
- Centre culturel Etterbeek (Bruxelles) Un Lieu Une Histoire (<http://www.senghor.be/un-lieu-une-histoire>)

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Léopold_Sédar_Senghor&oldid=185552489 ».

La dernière modification de cette page a été faite le 16 août 2021 à 22:42.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.

Politique de confidentialité

À propos de Wikipédia

Avertissements

Contact

Développeurs

Statistiques

Déclaration sur les témoins (cookies)